



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUT

Question écrite n° 72892

Texte de la question

Mme Bernadette Isaac-Sibille attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'IUT Jean-Moulin de Lyon. Celui-ci est implanté de façon provisoire dans des locaux depuis 1993 et est menacé d'asphyxie à cause de son succès : 162 enseignants, 13 administratifs, 800 étudiants en diverses formations. Ceci entraîne de graves dysfonctionnements : un manque de lieux de travail pour les enseignants et les étudiants, des emplois du temps très difficilement gérables par manque de salles, l'absence d'une bibliothèque spécifique et spécialisée, des sous-équipements informatiques... Cette situation pénalise au quotidien le travail des personnels enseignants et administratifs, ainsi que des étudiants. Par ailleurs depuis 1996, aucun nouveau département ni option n'ont été créés, malgré l'envoi au ministère de différents projets : quatrième département, option en information et communication. Aussi, pour remplir correctement les missions qui sont dévolues à ce type d'établissement et pour permettre son développement au même titre que les autres IUT, la construction d'un bâtiment autonome est présentement urgente et indispensable. A ce jour aucune programmation de construction n'est envisagée, ce qui laisse à penser que treize ans après sa création, l'IUT ne disposera toujours pas de structure personnelle, ce qui est un cas unique en France. L'IUT demande que soit immédiatement envisagée une construction indépendante de 10 000 à 12 000 mètres carrés, d'autant que des possibilités existent dans les locaux devenus vacants de l'hôpital Saint-Joseph où il serait préférable d'installer l'IUT plutôt que le CROUS. Aujourd'hui l'IUT de Lyon est le seul en France à ne pas disposer de ses propres infrastructures, et les difficultés quotidiennes rencontrées se traduisent également par un profond mécontentement de la part des 800 étudiants inscrits en formation initiale continue et internationale. Elle insiste pour qu'il puisse rapidement faire respecter les engagements pris.

Données clés

Auteur : [Mme Bernadette Isaac-Sibille](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72892

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 819